

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 08/09/2025
et publié ou notifié
le 08/09/2025

COMMUNE D' AISY SUR ARMANCON

Séance ordinaire du 05 septembre 2025

Date de la convocation: 29/08/2025

Membres en exercice : 10

L'an deux mille vingt-cinq et le cinq septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Olivier MURAT

Présents : 9

Présents : Olivier MURAT, Olivier CADART, Aymeric FOURRIER, Maude GUYOTOT, Roland BURGRAF, Marie-France MURAT, Christian FRANÇOIS, Hervé MEUGNOT, Nicolas DEZE

Votants : 10

Pour : 10

Représentés :

Contre : 0

Excusée : Thérèse BURGRAF

Abstentions : 0

Absents :

Secrétaire de séance : Marie-France MURAT

Objet: Vote de crédits supplémentaires - aisy_armancon - 2025_51

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2025, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	-694.52	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	694.52	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à AISY SUR ARMANCON, les jour, mois et an que dessus.

*La secrétaire de
séance
M. F. Murat*

Le Maire,
Olivier MURAT

Dépôt SOUS PREFECTURE D'AVALLON
Date de réception de l'AR: 08/09/2025
089-218900041-20250905-2025_51-DE

